

faites par l'honorable représentant de Kamloops.

M. Knowles: Monsieur le président, ce n'est pas le genre de motion qui nous oblige à traiter d'un sujet à la fois mais, si le chef de l'opposition tient à prendre la parole après l'honorable représentant de Kamloops, je lui cède ma place volontiers.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, les instances faites par l'honorable représentant de Kamloops ne peuvent manquer de nous émouvoir. Il a fait une déclaration objective, simple et calme et en a appelé à tous les députés. En fait, depuis toutes les années que je suis ici, je n'ai jamais vu les députés réagir comme ils l'ont fait il y a un instant. J'ose espérer que le ministre de la Justice étudiera favorablement ces instances. L'honorable représentant a signalé l'absence d'obligation juridique, mais il existe une obligation plus grande encore. Quand un médecin répond à l'appel du devoir et met en danger non seulement sa propre vie mais le bonheur de sa famille, il en résulte une situation qui exige un versement *ex gratia*. Je n'en dirai pas davantage pour le moment, mais il s'agit d'un cas pathétique.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur le président, je remercie l'honorable représentant de Kamloops d'avoir soulevé cette question que, je le déplore, je ne connais pas. Il se peut fort bien que l'honorable représentant m'ait écrit à ce sujet bien que, je dois l'avouer, je n'en aie aucun souvenir. L'honorable député et le chef de l'opposition également discernent qu'il existe un grand nombre de cas qui me sont signalés de temps à autre, et qui concernent non seulement des fonctionnaires du ministère de la Justice mais de la Gendarmerie royale. J'ai écouté avec intérêt les observations de l'honorable représentant et je puis lui assurer que, dès mon retour au bureau lundi, je m'empresserai avant tout de signaler cette question à l'attention du commissaire de la Gendarmerie royale du Canada.

M. Willoughby: Je remercie le ministre de la Justice. J'ai parlé de cette question au comité en pensant qu'il était déjà au courant. J'ai dans mon dossier des lettres se rapportant à l'affaire et qui attestent que son ministère en a été informé. Je ne dis pas que le ministre en a été saisi personnellement, mais la Gendarmerie s'en est occupée. Celle-ci, après avoir exprimé sa sympathie, a fait savoir que le cas ne comportait aucune obligation légale. C'est pourquoi, il va sans dire, je l'ai signalé à la Chambre ce soir.

M. Knowles: Monsieur le président, tous les députés sont d'avis, j'en suis sûr, que le [Le très hon. M. Diefenbaker.]

représentant de Kamloops a appelé notre attention sur un cas qui, non seulement mérite notre sympathie, mais exige que des mesures concrètes soient prises dans le sens qu'il a indiqué. Aussi sommes-nous tous reconnaissants au ministre de nous avoir assurés qu'il se penchera sur la question.

Au nom de mon parti, j'aimerais dire que nous sommes disposés à accorder au gouvernement les crédits provisoires de deux mois qu'il réclame ce soir. Il s'agit là d'une demande de routine faite avec la promesse habituelle que nous aurons, plus tard au cours de la session, toute l'occasion voulue d'étudier les articles, dont nous sommes à voter une partie en ce moment.

La Chambre le sait, un débat sur les crédits provisoires offre passablement de latitude. Nous avons la latitude de parler de toutes les affaires auxquelles ces fonds seront affectés. Je n'ai toutefois pas l'intention de faire un long discours général aujourd'hui, vendredi soir, en cette dernière heure de la session. Je dirai plutôt quelques mots sur les jours écoulés en relevant ce que j'y trouve de plus décevant. Pour une ou deux semaines, les journaux et les revues du pays parleront de la session. Il sera intéressant de voir comment ils la décriront et comment ils la qualifieront. Les éditoriaux traiteront de plusieurs événements et évalueront ce que nous avons fait.

A mon sens, l'aspect le plus décevant de ces 56 jours de la session est l'absence d'une action définie à propos de l'augmentation de la pension de la vieillesse. Cette augmentation et les autres moyens d'améliorer en général la sécurité de la vieillesse ont été des articles de propagande pour tous les partis durant la campagne électorale de ce printemps. Tous les partis se sont engagés dans ce sens. Celui qui a remporté les élections était celui qui s'était engagé le plus. La promesse, je l'avais tant entendue que le soir des élections, j'avais dit à ceux qui se trouvaient avec moi dans les salles de comité que quelles que fussent les fautes du gouvernement qui serait élu ce soir-là, le Parlement pourrait obtenir rapidement de lui l'augmentation de la pension de la vieillesse.

Le discours du trône nous annonçait la présentation du régime de pension du Canada. Quelque temps après, la résolution apparaissait dans le *Feuilleton*. Les journaux nous parlèrent des discours que faisait le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en dehors de la Chambre. Le moment venu, nous serions saisis non seulement de la mesure législative sur les pensions appelée régime de pension du Canada, mais également de l'augmentation de \$10 de la pension versée sous l'empire de la loi sur la sécurité de la